

LYON-SPORT

Seul Journal de tous les Sports de la Région Lyonnaise, des Alpes, et du Sud-Est
Organe officiel de l'AUTOMOBILE-CLUB DU RHONE et des Sociétés sportives
PARAISANT LE LUNDI ET LE SAMEDI

Téléphone : 27-45

Téléphone : 27-45

ABONNEMENTS :

Rhône et Départements limitrophes..... 10 fr.
Autres Départements..... 11 »
Etranger..... 12 »

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

LYON -- 34, Rue Tupin, 34 (à l'entresol) -- LYON

Les manuscrits ne sont ni conservés ni rendus

AVIS AUX CORRESPONDANTS ET AUX SOCIÉTÉS :

Les Communications doivent parvenir avant le Jeudi soir.
Les Comptes-Rendus des Réunions, pour paraître le lundi, doivent être envoyés par hors-sac au dernier courrier du dimanche (S'entendre préalablement avec la Direction, enveloppes spéciales).
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Causerie Sportive

Tout le monde veut traverser la Manche. Il semble que cette occupation, d'ailleurs peu fertile en résultats heureux, soit devenue un métier pour deux ou trois entêtés qui s'obstinent, plusieurs fois chaque saison, à renouveler l'exploit du capitaine Web. Ils luttent désespérément contre l'hostilité des courants pendant des heures et des heures que n'abrège pas le gazouillement criard du gramophone classique et les hurrahs des passagers des paquebots rencontrés en route. J'avoue ne pas bien comprendre cet engouement. S'ils s'agissait de couvrir une distance déterminée dans des conditions à peu près constantes, ce serait au mieux. Mais il ne s'agit pas de cela. La cote des marées, la direction et la vitesse incessamment variables des courants donnent à la traversée de la Manche un caractère hasardeux qui ne pourra que diminuer le mérite de celui qui l'accomplira, si tant est que cela se produise. A force d'y voir échouer des nageurs de mérite, des spécialistes de l'essai malheureux ou en arrive à juger la chose impossible. D'aucuns sont allés jusqu'à nier le record du capitaine Web.

C'est, à coup sûr, aller trop loin. On avait nié aussi le record d'Hamilton que Petit-Breton vient de battre largement. On expliquait même ce record d'une façon qui fait honneur à l'imagination de l'inventeur. Hamilton aurait accompli son record, de nuit, un projecteur électrique, étant installé à proximité de la piste et manœuvré de telle sorte qu'un petit cercle lumineux mobile projeté sur le ciment fuyait, devant lui, à la vitesse voulue. Le coureur ainsi entraîné, sans l'être, tout en l'étant, n'avait qu'à suivre son guide lumineux et le record était battu. Que diraient les dirigeants du sport cycliste si pareille cas leur était soumis ? Probablement ils refuseraient l'homologation du record. Mais où commence l'entraînement et où finit-il ? La cloche indicatrice qui sonne à chaque tour, les aboyeurs postés aux quatre coins de la piste et qui crient : « Allez ! Allez ! » sont en quelque sorte des entraîneurs. Il n'y a pas jusqu'à la présence du chronométrateur et du délégué de l'U.V.F. ou autre qui n'électrise le recordman d'un doping moral sujet à discussion. Trancher la question avec justice et logique serait donc malaisé. Par bonheur, les dirigeants n'ont pas besoin d'être logiques puisqu'ils sont les omnipotents détenteurs du pouvoir discrétionnaire, comme les juges d'instruction.

Ces bons juges, qui goûtent à la campagne un repos bien gagné par leurs travaux de l'année, vont avoir à se prononcer sur le cas de l'aventurier Galley (quel nom prédestiné pour la mécanique et pour la mer), dont l'équipée pour être bruyante, a manqué de durée.

Encore un qui nous fait de la bonne réclame ! J'entendais un homme d'âge, qui disait hier en parlant de lui, au milieu d'un cercle attentif de douairières défraîchies : « Evidemment tous les sportsmen ne sont pas des escrocs, mais on peut dire que tous les escrocs sont sportsmen ». Comme c'est gentil ! Sans compter que nous n'en avons pas fini avec cette histoire. Les revuistes ne laisseront pas échapper la proie, parce qu'elle est à l'ombre, et nous verrons le fugitif de la « Catharina » dans maint couplet, pendant que le pauvre diable gémissait sur son sort et sur la paille humide des cahots. Mais aussi qu'allait-il faire dans cette galère ?

Les tribunaux qui ne sont pas tendres pour les chauffeurs ne vont pas manquer de saler cet automobiliste vagabond tombé sous leur patte. Leur indulgence a d'autres occasions de s'employer. Un de nos confrères fait remarquer spirituellement que tous les chauffeurs qu'il a vu passer en Justice, qu'ils fussent coupables d'excès de vitesse ou de blessures par imprudence furent rigoureusement condamnés. Un seul

fut acquitté ; c'était un chauffeur qui avait tué une vieille femme. Encore s'était-il servi, pour ce faire, de son couteau.

Qu'en pense notre excellent ami, le maire de Caluire, l'ami du tramway ? Je suis sûr que son âme autophobe comprend cette sévérité et cette indulgence. Mais n'insistons pas, crainte de blesser ce fonctionnaire et de le voir abaisser encore la limite de vitesse imposée par ses édits aux voitures automobiles, tandis que lui-même, juché sur le tramway de Neuville, se réjouit de *gratter*, pour ses 3 sous, des autos de 40 chevaux.

Pendant ce temps le progrès marche lui, à plus de 12 kilomètres à l'heure et, en dépit des protestations de la routine, en dépit aussi de l'imprudence de quelques écrivains, petit à petit, l'idée de vitesse, qui est la dominante du siècle, s'accrédite et s'implante. L'un après l'autre les éléments sont vaincus.

L'eau, le plus traître de tous et le plus inerte, est soumise déjà à la force nouvelle. De petits canots automobiles gros comme rien, parcourent les lacs et les rivières à 50 kilomètres à l'heure, en attendant le bateau glisseur, le bateau de demain, qui, sur une eau calme, ira aussi vite que l'on voudra.

Grâce aux frères Lebaudy et à Santos-Dumont la dirigibilité des ballons fait de jour en jour des progrès nouveaux. On ne peut pas dire que ce mode de locomotion soit d'ores et déjà ouvert à toutes les bourses. Une sortie en dirigeable coûte de cent sous à quarante mille francs, suivant les cas, mais cela marche et cela marche même fort bien. On en arrive à redouter davantage la mort inévitable, crainte de ne pas voir comment les choses se passeront dans trente ou quarante ans d'ici. N'importe, ne nous plaignons pas. L'industrie progresse à pas de géant, tout serait parfait s'il n'y avait pas ce sacré maire de Caluire l'ami du tramway — révérence parler — avec son 12 à l'heure. ...

G. T.

Epilogue d'un Raid.

Il est de fait que cet épilogue est d'un raide ! Le Ministre de la Guerre vient de trouver, pour payer la casse, un procédé de liquidation, digne d'un agent de change.

Ne vient-il pas de décider que les officiers dont les chevaux sont morts pendant le raid, rembourseront, de leurs deniers, à l'Etat la valeur de ces animaux. Il aurait pu ajouter qu'à l'avenir, seuls, les officiers qui possèdent en propre quinze mille lieues de routes au minimum seront admis à prendre part aux épreuves de durée. C'est le véritable moyen de démocratiser l'arme de la cavalerie. On pourrait même faire mieux encore. N'y aurait-il pas lieu de dresser un état exact des chevaux militaires qui se sont tués en course depuis 1814 et de poursuivre le recouvrement de leur valeur marchande auprès de leurs propriétaires ou des héritiers d'iceux ?

Par quelle aberration l'Autorité Militaire est-elle arrivée à prendre cette mesure ? Oublie-t-elle l'autorisation officielle donnée au Raid, le Jury présidé par un général. L'admission des chevaux par des vétérinaires militaires, les hommes de troupe mobilisés à leur tour pour jalonner le terrain, etc. ? Est-ce une précaution contre des réclamations possibles dans les journaux ou une interpellation à la tribune de la Chambre ? Elle est alors aussi maladroite qu'injuste. Faire trinquer les petits pour couvrir la responsabilité des gros est une méthode qu'on emploie trop souvent, mais qu'il faut laisser de côté, car elle ne trompe personne et elle est, de plus, parfaitement odieuse. J. G.

Voici le texte de la circulaire adressée par M. Berteaux à l'occasion du Raid Lyon à Aix-les-Bains.

Le ministre de la guerre à M. le général commandant le... corps d'armée

Au cours du raid militaire couru récemment entre Lyon et Aix-les-Bains, quatre chevaux sont morts par suite de surmenage. Dans cette circonstance, les officiers qui les montaient ont commis la faute grave de ne pas s'arrêter à temps et de dépasser ainsi la limite de résistance de leur monture.

Afin d'éviter le retour de faits aussi regrettables et d'engager les officiers à se montrer plus ménagers des deniers de l'Etat, j'ai pris la décision suivante :

La valeur diminuée s'il y a lieu des réductions du fait de l'âge de chevaux morts au cours du raid Lyon-Aix-les-Bains sera imputée à l'officier détenteur savoir : che. si *Hibou*, au lieutenant Weiss, du 7^e cuirassiers ; jument *Sallabelle*, au lieutenant Moog, du 7^e cuirassiers ; cheval *Champiaguelles*, au lieutenant Longin, du 5^e hussards ; jument *Guérande*, au lieutenant Arnulf, du 19^e dragons.

Le remboursement de cette valeur sera effectué par voie de versement au Trésor (Chap. 40, Remonte générale. Reversement de fond sur les dépenses des ministères).

Je vous prie d'assurer en ce qui vous concerne l'exécution des prescriptions de la présente circulaire. Je vous invite en outre à porter cette décision à la connaissance de tous les corps de troupes à cheval stationnés sur le territoire de votre commandement.

Pour le ministre et par son ordre :
Le général directeur : H. M. GILLAIN.

Le Raid Militaire et la Presse

Un officier de cavalerie écrit à ce sujet dans l'Éclair :

Le ministre dit que les officiers ne se sont pas arrêtés à temps ! Les raids précédents ont justement prouvé qu'il était impossible à un cavalier de sentir le moment où son cheval faiblir. Un cheval de pur sang meurt en tirant. Le cavalier croit avoir encore un cheval frais entre les jambes, et subitement, le cheval s'arrête, titube, fait quelques pas, et tombe. Le tout se passe en quelques mètres, en quelques secondes.

Le ministre a-t-il pensé que les accidents survenus dans les raids à pied devraient être soumis au moins à la même réprobation et avoir la même sanction ? Un homme participant à un de ces raids meurt, ou contracte une infirmité le mettant hors d'état de pourvoir à sa subsistance ; lui paiera-t-on une indemnité ou lui fera-t-on une pension ?

On s'arrêtera M. Berteaux dans la voie où il s'engage ? Fera-t-il payer par l'officier un cheval qui serait couronné ou qui se tuera dans un military ?

Il pourrait établir un tarif, tant pour une lare molle, tant pour une lare dure. La vérité, c'est qu'il faut embêter les officiers surtout les cavaliers, et mettre ainsi certains exercices à la portée des favoris de la fortune seulement, pour exciter la jalousie des autres et créer ainsi la guerre de caste ; il faut couper l'armée en deux, il faut briser l'élan qui, malgré tout, subsiste encore chez le plus grand nombre.

A cette tâche, M. Berteaux s'emploie de son mieux.

Et le correspondant ajoute avec raison et justice que les officiers punis pécuniairement devront proposer au conseil d'Etat la solution suivante :

« L'Etat ne devant pas supporter les pertes matérielles résultant d'un raid autorisé par le ministre qui est seul responsable, M. Berteaux paiera les chevaux morts. »

Voici comment le Lyon Republicain apprécie à son tour cette curieuse circulaire :

La première impression, en lisant la décision prise par le ministre, sur la proposition du général directeur de la cavalerie, est de trouver que ce sont toujours les petits qui écopent et qu'en bonne vérité, il est dur de s'adresser à la bourse d'officiers, dont la solde est plutôt modeste.

On se dit qu'après tout ils sont couverts par leurs chefs, lesquels, à tous les degrés de la hiérarchie, ministre compris, ont consenti à l'expérience. Il serait donc équitable et foncièrement juste que les hautes autorités supérieures trinquent à leur tour, en se partageant entre eux le bouillon à boire.

Mais, en relisant attentivement la circulaire, et en examinant les faits, sur toutes leurs faces, en suivant de très près les phases de l'expérience elle-même, on arrive à reconnaître

que, si dure que soit la décision du Général, pardon, de M. Berteaux, c'était la seule solution logique qui s'imposait, en raison de la nécessité d'une sanction qui atteindra indirectement pas mal de grands chefs. Autrement dit, la leçon servira à tout le monde et chacun en prendra pour son grade, voici pourquoi :

Il n'y a pas un homme de cheval qui n'ait proclamé, avant le raid de Lyon-Aix-les-Bains, que l'épreuve ne prouverait absolument rien. Si on a consenti à la tenter, c'était dans un but sportif, tout d'extérieur, c'est-à-dire de parade pure et pour suivre cette sorte de courant qui veut tenir l'opinion en haleine et satisfaire les masses de plus en plus avides de spectacles et exercices d'entraînement.

Néanmoins, comme ces messieurs mettaient souvent pied à terre, il est inadmissible qu'ils n'aient pas vu, à un moment donné que leur cheval avait le *loc*, ce mouvement du flanc bien connu, non seulement des vétérinaires, mais de tous ceux qui ont sérieusement galopé, surtout en chasse à courre. Le *loc* provient d'un mouvement spasmodique de l'épigastre, qui enlève au cheval ses moyens, rend ses foulées pour ainsi dire automatiques et est le prélude d'une congestion certaine. Dès qu'on s'en aperçoit, et on doit s'en apercevoir, il faut s'arrêter, couvrir la tête de l'animal d'eau fraîche ou de glace et, faute de mieux, le conduire par la figure jusqu'à un plus prochain vétérinaire qui effectue une saignée et donne tous les soins utiles.

Je sais bien que, chez le cheval de pur sang, la lame use le fourreau et qu'il a tellement d'âme qu'il crève plutôt sur place que de renâcler sur le travail. Raison de plus pour le mieux surveiller et le mieux sentir dans les jambes et même au bout des ficelles qui longent son admirable encolure.

D'ailleurs, combien avions-nous de chevaux non pur-sang ? Dans ces conditions, le ministre, qui a eu grand soin de faire signer sa circulaire par le général directeur de la cavalerie, a eu parfaitement raison de rendre les officiers responsables de la mort des chevaux qu'ils montaient. On ne saurait dire qu'ils étaient en service commandé car, même dans ce cas, il est du devoir d'un officier, en temps de paix, de s'arrêter quand il sent que sa monture ne répond plus aux aides.

Si on a choisi comme sanction une saignée à la bourse des intéressés, nul n'ignore en l'espèce ce qu'en vaut l'aune. En tous cas, cette sanction coupera court à toutes les facilités organisées depuis quelque temps et dont le résultat, nous le répétons, a été non seulement la mort de braves animaux, mais une merveilleuse préparation à la réforme, pour un très grand nombre d'autres. Robert DELORME.

Courses de Craponne

Bien que données sur route, ces courses remportent chaque année un véritable succès et attirent de nombreux amateurs des environs et de Lyon même.

La fête de la commune de Craponne se trouvant le 3 septembre, les courses auront lieu, comme les années précédentes, le mardi 5, à 1 heure de l'après-midi.

Comme d'habitude il y aura deux courses : au trot attelé et au galop.

Les prix sont ainsi fixés :

Pour les courses au galop : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e, 100 fr. ; 3^e, 50 fr. ; 4^e, 25 fr.

Pour les courses au trot attelé : 1^{er} prix, 100 fr. ; 2^e, 60 fr. ; 3^e, 40 fr. ; 4^e, 20 fr.

Pour chaque série de courses, les prix dits de consolation seront formés avec le montant des inscriptions.

Il y aura pour chaque série de courses également la course dite des secondsaires, dont le vainqueur prendra part à la course finale.

L'inscription des chevaux sera reçue au secrétariat de la mairie jusqu'au 5 septembre, à 10 heures du matin, heure à laquelle la liste sera irrévocablement close.

Le montant de chaque inscription est de 2 fr. Les inscriptions par correspondance et mandat seront admises.

Un exemplaire du règlement sera donné à chaque propriétaire de chevaux inscrits.

COCHART Tailleur
5, Rue d'Algérie, LYON

VÊTEMENTS POUR TOUS LES SPORTS
Modèles et Tricots spéciaux de Burberrys de Londres
Pour DAMES et MESSIEURS

Nouvelles Hippiques

Nous rappelons que c'est demain, mardi, avant 2 heures, chez M. Lecomte, à Aix, qu'aura lieu la clôture des engagements pour les courses au trot du 3 au 6 septembre, à Aix-les-Bains.

Le Journal Officiel du 21 août publie un rapport du ministre de l'Agriculture au Président de la République, suivi d'un décret conforme, réglementant les courses de chevaux en France, au point de vue de la comptabilité des Sociétés de courses, de la question des réserves et de leur limitation, des prélèvements autorisés sur les fonds du pari mutuel et de la question des paris.

Après leurs courses à l'Isle-sur-Sorgue, Granville et Noverria, à M. Bianchetti, rentrent à Marseille chez l'entraîneur J. Moore qui en aura la direction.

Montjoie, à M. Peyron, a été envoyé au repos chez M. le vicomte d'Espous de Paul, à Montpellier.

Le jockey L. Lane vient de résilier son engagement avec l'entraîneur Davis, et serait en pourparlers avec le marquis de Ganay, au service duquel il rentrerait.

Abadie a mis sur les obstacles, Yak ; le poulin a bien pris son nouveau métier.

Le jockey Clairfonds n'est plus au service de l'entraîneur Bouchité.

Cagliostro et Ametsa, à M. Mermier, qui était au repos, ont recommencé à travailler.

Coronation et Nordland, à M. Bérard, rempliront leurs engagements à Cavaillon, les 3 et 5 septembre.

RÉSULTATS

Courses de Paray-le-Monial

Bonne journée de sport sans accident, ni incident.

Favorisées par un beau temps, les courses ont dépassé toutes les espérances malgré la coïncidence de l'ouverture de la chasse et de la fête de Montceau-les-Mines. Voici les résultats :

Prix de la Ville (au trot monté ou attelé), 600 fr., 2.950 mèt. es. — 1. *Coquelle*, à M. Lapraye ; 2. *Babiole*, à M. Guinet ; 3. *Cybèle*, à M. Batailly ; 4. *Craford*, à M. Berthelot ; 5. *Raquevelles*, à M. Garnat-Bellot.
Mutuel. — G. : 5 fr. 50 ; pl. 6 et 9 fr. 50.

Prix de la République (au trot monté ou attelé), 1.200 fr. — 1. *Belle-Pauvre*, à M. Emorin ; 2. *Barbantane*, à M. Abel Compin ; 3. *Blondincau*, à M. Jeanrot fils.
Mutuel. — G. : 14 fr. ; pl. : 10 fr. 50 et 13 fr. 50.

Prix de la Société de sport de France (steeple chase), 4.000 francs, 3.400 m. — 1. *Massroux*, à M. Balsan ; 2. *Onnipotent*, à M. Bossut ; 3. *Général*, au comte Dillon.
Mutuel. — G. : 6 fr. 50 ; pl. : 6 fr. et 8 fr. 50.

Prix de la Société d'Encouragement demi-sang (trot attelé ou monté) 1.500 fr., distance 2.800 mètres. — 1. *Benjamin*, au comte de Chantemerle ; 2. *Acotin*, à M. Jeanrot fils ; 3. *Cyclamen*, à M. Mermier.
Mutuel. — G. : 7 fr. ; pl. : 7 fr. et 16 fr.

Prix du P.-L.-M. (course de haies), 4.000 fr. — 1. *Forcelle*, à M. Balsan ; 2. *Montémar*, à M. Comblez ; 3. *Galipelle*, à M. Prival.
Mutuel. — 8 fr. ; pl. : 7 fr. et 27 fr. 50.

COURSES DE L'ISLE-SUR-SORGUES

Dimanche 27 août

Prix du Gouvernement (course plate). — 500 fr. — 1. *Careasse* (56) au comte Porcioli-Conti (Diprose), walk-over.

Prix des Dames (Trot monté ou attelé en partie lié). — 1. *Rhéc* (1.600), à M. Ch. Désirée ; 2. *Volgrène* (1.820), à M. Siveran. N. P. Bonheur (1.600), Mary Avenel (1.600), Réveur (1.600), Urgent (1.680).
Mutuel : G. 27 fr. 50. Pl. 17 et 8.

2^e Écurie. — 1. *Volgrène* (1.820), 2. *Rhéc*.
Mutuel : G. 17 fr. Pl. 7 fr. 50 et 8 fr. 50.

3^e Écurie (définitive). — 1. *Rhéc* ; 2. *Bonheur* (1.600), à M. Bouchité.

Prix de la Ville (2 ans à réclamer). — 4.100 fr., 1.200 m. — 1. *Alter et retour* (50), à M. Massot (Diprose) ; 2. *Belle-Alice* (48), à M. Zaliropulo (Kerous) ; 3. *Manille* (46), à M. de Beau regard. — N. P. Durandal (50), Chémico (54), Lucien (56), Arrabita (54) et Portabelle (54), tombés.
Mutuel : G. : 12 fr. 50 ; pl. 6 fr., 6 fr. 50 et 6 fr.

AUTOMOBILES LUC COURT

TÉLÉPHONE 7-17

Anciens Établissements Luc COURT & C^o, 90, 92, rue Robert, LYON

TÉLÉPHONE 7-17

Moteurs de 8 à 60 Chevaux

Attelages Automobiles.

Carburateurs brevetés

Prix de la Société (course plate). — 1.000 fr. 2.400 m. — 1. *Espeletarr* (55), à M. R. Boulard; 2. *Chantelle* (49 1/2), à M. Zaïre (Desseigne). N. P. : Darius (65 1/2), Murette (50), Rajah (63).

Prix du Nouveau Cercle. — Course de Haies à réclamer. — 1.000 fr. — 3.000 m. — 1. *Guindal* à M. Walch (Bonice); 2. *Belle-Fille II* (68), à M. H. Salleron (Walker). N. P. : Estebon, Castiglione IV, Nevertia, Granville.
Mutuel : G. 105 fr.; Pl. 20 fr. 50 et 10.

Courses de Vichy

Vendredi, 25 août.

Prix de Vichy (à réclamer, 2.000 fr., 2.300 m.). — 1. *Sauvals*, 6000 fr., à M. Cook, 51 k. 1/2 (Grant); 2. *Nuéo*, 4000 fr., à M. G. Nagegly, 56 k. (Renault); 3. *Scripton* 6000 fr., à M. Mognier, 56 k. (Sauval). — N. P. Gig-Dancer (Bonjaillos), Scipion (G. Sauval). — 1 long; 1/2 long.
Pesage : G. 9 fr.; pl. 8 50 et 12 fr.
Pelouse : G. 12 fr.; pl. 11 et 14 fr. 50

Prix du Kurdistan, militaire 3e série, 2.500 m. — 1. *Frimas*, à M. Esbrat; 2. *Charleuse*, à M. d'Auzac; 3. *La Rotonde*, à M. Delaire, tous du 10e chasseurs. — N. P. Retivar, Efrontée, Coquelicot II, Scaphandre, Régente, Codana, Théodore.
Pesage : G. 10 fr. 50; pl. 7, 12 et 17 fr. 50
Pelouse : G. 18 fr.; pl. 7.50, 11 et 16 fr.

Prix d'Espahan (3.000 fr., 1.000 mètres). — 1. *Queyrac* (5 k.), à M. F. Cook (Wilson); 2. *Claribel* (45 k. 1/2) au baron de Nexon (Pau); 3. *Forest Bird*, 53 1/2, à M. de Gaullier (Saint-Léger). — N. P. Della (Templeman), Sweet-Briar Desroches; Serpentine (Johnson); Ricardo (Renault); Queen Be II (Neuber); Negapatol (Hiron); Rhodesia (Gotehowe). — 1 long. 1 courte tèle.
Pesage : G. 22 fr.; pl. 9, 15 50 et 18 fr. 50
Pelouse : G. 44 fr.; pl. 14, 17 50 et 19 fr.

Prix Darins (Military 2e série), 3.000 mètres, — *Sauveur*, à M. Desormière (le propriétaire); 2. *La Périchole*, à M. du Roncey (le propriétaire); 3. *Syrtaque* (52 1/2), au marquis de Tracy (Lassard). — 1 long. 1/2, 1 encolure.
Pesage : G. 9 fr. 50; pl. 7 50 et 11 fr. 50
Pelouse : G. 40 fr. 50; pl. 14 50 et 11 fr.

Prix de Téhéran 4.000 fr., 1.000 mètres. — 1. *Vétéran* (54), au baron de Nexon (Bougallien); 2. *Jour-de-Veine* (54), à M. L. Robert Bridgeand; 3. *Syrtaque* (52 1/2), au marquis de Tracy (Lassard). — 1 long. 1/2, 1 encolure.
Pesage : G. 12 fr. 50; pl. 7, 7 50 et 14 fr.
Pelouse : G.

Engagements, Poids, Forfaits

AIX-LES-BAINS. — Dimanche, 3 septembre.
Prix des Allobroges (St.-Ch. milit., 2e s., 3.000). — *Vif Argent*, Nêlle, Méline Seconde, Indécis, Argenteur, Gibraltar II, Tourne-Bride, Regret II.
Prix de la Société de Sport de France (St.-Ch., hacks et hunt., gentl.-rid., 3.400 m.).

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Dimanche, 3 septembre.
Prix de la Société Sportive d'Encouragement et de la Compagnie Fermière de Vichy (Haies, à r., gentl. et jock., 2.800). — Castiglione IV, Florentine IV (3500), Joujou III (1000), Concordia.

PRIX DU GOUVERNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG
Trot monté. — 600 fr. et 3.000 m.
A. Beauchamp..... *Caramel*..... 3.000
H. Biérix-Zanzi..... *Conquerant*..... 3.000
P. Colin..... *Anisette*..... 3.175
Comte de Chantemerle..... *Carriage*..... 3.200
A. Compin..... *Berbentane*..... 3.225

PRIX DU BOURBONNAIS
Trot attelé. — 1.000 fr. 3.000 m.
A. Beauchamp..... *Caramel*..... 3.000
Clémence..... *Champagne*..... 3.000
A. Cadiot..... *Arlette*..... 3.150
Comte de Chantemerle..... *Benjamin*..... 3.150
Jeanrot fils..... *Ariane*..... 3.150
Jeanrot fils..... *Aciole*..... 3.175
P. Colin..... *Anisette*..... 3.175
Porchère..... *Attendue*..... 3.200
A. Compin..... *Berbentane*..... 3.225
Laguer..... *Vendredi*..... 3.250
A. Cadiot..... *Vivier*..... 3.300

CAVAILLON. — 3 septembre.
Prix du Chemin de Fer (A. r., 1.000). — Santa Stella, Malaria (3000), Belle Alice (3000), Frasco, Norah (6000). Aller et Retour (6000), Valmy, Kaisarich (3000), Durandal (6000), Chimico (6000), Pompadour (6000), Lucien (3000), Arrabita, Espeletarr (3000), Fournival (6000).

Prix du Gouvernement (1.800). — Chiffon, Chantelle, Nonara, Dorothée, Caresse, Rajah.
Prix de la Société d'Encouragement (4e s., 2.000). — Negapatol, La Ripopée, Armateur III, Mascagni, Acia, Ambyse, Zincoort, Nordland, Menthol, Marsala, Pompadour, Fournival, Balançoire, Serpolette, Espeletarr.

Prix des Fleurs (Haies H., 3.000). — Dard, Estebon, Serpentine, Mon Luc, Kirsch, Coronation; Gardanne, Draconna, Marelle, Moncei, Arx, Granville, Desta, Meharin, Oasis, Belle Fille II, Menthol, Castiglione IV, Serpolette III, Placement Dotal, Guindal.
Engagement nul : Yak.

Prix Régional de la Société des Steeple-Chases de France (3.500). — Demouville, Citron II, Estebon, Lucrèce II, Torero, Kirsch, Eurydice II, Draconna, Castiglione IV, Pavillon II.

Mardi, 5 septembre.
Prix des Cavares (H., 2.300). — Zincoort, Negapatol, Ripolin, Thonatia, La Ripopée, Armateur III, Desta, Herculanum II, Chantelle, Gardanne, Arcadius, Nordland, Jéricho, Menthol, Marsala, Balançoire, Serpolette, Pompadour, Fournival, Espeletarr.

Prix d'Alvar (1.300). — Santa Estella, La Masiova, Fiasco, Valmy, Norah, Cadenos, Lassa, Lucien, Velleda, Arrabita.
Prix de la Société Sportive d'Encouragement (Pr. spéc., 2.000). — La Ripopée, Zincoort, Negapa-

lam, Ripolin, Armateur III, Acia, Ambyse, Yak, Nordland, Jéricho, Menthol, Marsala, Balançoire, Serpolette, Pompadour, Fournival, Espeletarr.

Prix de Saint-Gilles (Haies, à r., gentl. et jock., 2.800). — Chantelle (1000), Estebon (3000), Placement Dotal (3000), Dard (3000), Citron II (3000), Lucrèce II, Serpentine, Mon Luc (6000), Kirsch (1000), Coronation (6000), Marelle, Kaisarich (3000), Granville (1000), Arcadius (1000), Castiglione IV.

Prix de la Ville de Cavillon (St.-Ch., H., 3.400). — Placement Dotal, Demouville, Citron II, Estebon, Lucrèce II, Serpentine, Le Pouly, Torero, Kirsch, Eurydice II, Dorothée, Granville, Castiglione IV, Belle Fille II, Serpent II, Pavillon II, Guindal.

CONCOURS DE CHEVAUX DE SELLE

Thoissey, 20 août 1905.

Le concours a eu lieu sous la présidence de M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes. M. le Préfet de l'Ain, M. le Sous-Préfet de Trévoux et M. Varin, conseiller de préfecture, assistaient à ce concours.

Le jury était composé de MM. Chambry, inspecteur général des Haras du 2e arrondissement; de Chavigné, directeur du dépôt d'étalons d'Anney; de Champorin, commandant le Dépôt de remonte militaire de Mâcon et Bollet, conseiller général de l'Ain.

71 animaux ont été inscrits et 62 présentés au jury. Les récompenses ont été attribuées dans l'ordre suivant :

300 fr. — *Chatmeur* (Tamberlick et fille de Soliman), à M. P. Crozet, à Saint-Didier-sur-Chalonne.

250 fr. — *Coquel* (Sir John et fille d'Alcazar), à M. J. Bouvier, à Chatalenay.

200 fr. et méd. or. — *Virgule* (Quinze-Vingt et fille de Capitaliste), à M. J. Hyvert, à Versailleux.

150 fr. et méd. or. — *Boudeuse* (Queymadéro et fille de Repollon), à M. C. Orceet, à Chalamont; *Comtesse* (Remorquer et fille de Méridien), à M. P. Crozet, à Saint-Didier-sur-Chalonne.

100 fr. méd. arg. et objet d'art. — *Coquel* (Racoleur et fille de Médor), à M. C. Julien, à Chalamont.

100 fr. méd. arg. et bride. — *Coureur* (Quinze-Vingt et fille d'Idem), à M. C. Duperrier, à Drullat.

100 fr. méd. arg. et couverture. — *Brin d'Or* (Riautee et fille de Don Juan), à M. G. Morand, à Viriat.

100 fr. et méd. arg. — *Cérés* (Racoleur et fille d'Epaminondas), à M. E. Durand, à Saint-Nizier-le-Désert.

100 fr. et méd. bronze. — *Carmen* (Nu), à M. P. Crozet, à Saint-Didier-sur-Chalonne.

75 fr. et méd. bronze. — *Arise* (Remorquer), à M. C. Chanet, à Sainte-Olive; *Avenir* (Isotia ou Mardi et fille de Fox), à M. F. Bidard, à Lapeyrouse; *Carême-Fini* (Riant), à M. A. Gelas, à Relevant; *Capucine* (Qu'en dira-ton et fille de Mardi), à M. J.-B. Bardet, à Ambérieux-en-Dombes; *Annelle* (Remorquer et fille de Jersey), à M. B. Platard, à Saint-Etienne-sur-Chalonne; *Colberte* (Jussey), à M. C. Orceet, à Chalamont.

50 fr. et méd. bronze. — *Carabose* (Mardi et fille de Thémistocle), à M. J.-C. Charrin, à Versailleux; *Capricieuse* (O'Connell), à M. P. Raphael, à Chaleins; *Casimir* (Riant), à M. A. Gelas, à Relevant; *Clef-des-Champs* (Trabucco et fille de Joli-Cœur), à M. P. Crozet, à Saint-Didier-sur-Chalonne; *Bouquet* (Riant et fille d'Iman), à M. C. Chambion, à Chaneins; *Brennus* (Remorquer), à M. L. Groisy, à Thoissey; *Conquerante* (Qu'en dira-ton et fille de Port-Royal), à M. C. Chanet, à Sainte-Olive; *Benjamin* (Mardi et fille de Copernic), à M. Sève, à Sainte-Olive.

25 francs d'indemnités de déplacement à *Capricieuse*, à M. Josserrand; *Brillant*, à M. Tisserand; *Carmen*, à M. B. Catinaud; *Paysanne*, à M. E. Blanchet; *Roselle*, à M. J. Dulant; *Czarine*, à M. Lacroix; *Belle-Fleur*, à M. J.-C. Grange; *Falbalà*, à M. F. Mallet; *Cokino*, à M. J. Bidard; *Fawvette*, à M. J. Thomassin; *Vénus*, à M. Labarge; *Coquette*, à M. J. Robin.

AVANT-PROGRAMME

Courses d'Aix-les-Bains

Dimanche 3 septembre

Prix de la Compagnie P.-L.-M. (au trot attelé ou monté). — 1.250 fr. — Pour 3 ans et au-dessus ayant au moins 2 vitesses constatées en 1'45" le kil. au Bulletin des courses au trot et ayant pris part en France depuis le 1er janvier 1904 à au moins deux courses publiques dont le compte rendu aura été publié dans ledit Bulletin. Entrée : 25 fr. Poids libre pour les chevaux attelés. Poids par âge pour les chevaux montés. Les chevaux ayant au Bulletin officiel une vitesse constatée de : 1'42" ou inférieure partiront à 2.800 m.; de 1'41" à 2.825 m.; de 1'40" à 2.850 m.; de 1'39" à 2.875 m.; de 1'38" à 2.900 m.; de 1'37" à 2.925 m.; de 1'36" à 2.950 m.; de 1'35" à 2.975 m.; de 1'34" à 3.000 m.; de 1'33" à 3.025 m.; de 1'32" à 3.050 m.; de 1'31" à 3.075 m.; de 1'30" ou supérieure, à 3.100 m. — Engagements jusqu'au mardi 29 août avant deux heures du soir, chez M. J. Leconte, secrétaire de la Société des Courses, à Aix-les-Bains.

Mercredi 6 septembre

Prix du Demi-Sang (au trot attelé ou monté). — 1.250 fr. — Pour chevaux entiers et jumens de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3, 4 et 5 ans, ayant pris part à au moins 3 courses publiques depuis le 1er janvier 1904 et n'ayant gagné ni une somme de 6.000 fr., ni le Prix de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., à Aix-les-Bains, en 1905. Entrée : 25 francs libre pour les chevaux attelés. Poids par âge pour les chevaux montés. Les chevaux n'ayant rien gagné partiront à 2.950 m. Ceux n'ayant pas gagné une somme totale de 500 fr. parti-

ront à 2.975 m.; de 1.000 fr., à 3.000 m.; de 2.000 fr. à 3.025 m.; de 3.000 fr. à 3.050 m.; de 4.000 fr. à 3.075 m.; de 5.000 fr. et au-dessus, à 3.100 m. Les chevaux de 3 ans avanceront de 50 m. — Engagements jusqu'au mardi 29 août, avant 2 heures du soir, chez M. J. Leconte, secrétaire de la Société des Courses, à Aix-les-Bains.

Prix du Bourget (à réclamer). — 1.500 fr. — chevaux entiers, hongres et jumens de 2 ans et au-dessus à réclamer pour 8.000 fr. Entrée : 20 fr., moitié forfait. Poids : 2 ans, 50 kil.; 3 ans, 59 kil.; 4 ans et au-dessus, 62 kil. Tout cheval mis à réclamer pour 6.000 fr. recevra 4 kil.; pour 3.000 fr., 3 kil.; pour 1.000 fr., 7 kil. Distance : 1.000 mètres environ. — Engagements jusqu'au lundi 4 septembre, avant 9 heures du matin, chez M. J. Leconte, à Aix-les-Bains.

3e prix de la ville d'Aix-les-Bains (backs et hunters, international, gentlemen riders). — 1.500 francs. — Pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus. Entrée : 30 fr. Poids : 3 ans, 68 kil.; 4 ans, 70 kil.; 5 ans et au-dessus, 72 kil. Le gagnant d'un prix de 1.000 fr. dans l'année portera 2 kilos de plus; de deux ou plusieurs de ces prix, ou d'une course à Aix-les-Bains, le 3 septembre 1905, 4 kilos. Seront encore admis aux mêmes conditions les chevaux non qualifiés hacks et hunters, mais ils seront à réclamer pour 3.000 fr. Ceux mis à réclamer pour 2.000 fr. recevront 2 kilos, pour 1.000 fr. 4 kil. Les gentlemen n'ayant pas gagné une course plate dans l'année recevront en outre une décharge de 2 kilos. Distance : 2.200 mètres environ. — Engagements jusqu'au lundi 4 septembre, avant 9 heures du matin, chez M. J. Leconte, à Aix-les-Bains.

Prix des Casinos. — 3.000 fr. — Pour chevaux de 2 ans n'ayant pas gagné (à réclamer excepté). Entrée : 50 fr., moitié forfait. Poids : 53 kilos. Le gagnant de 1.000 fr. portera 1 kil. de plus; de 2.000 fr., 2 kil. 1/2; de 3.000 fr. 5 kil. Distance : 1.400 mètres environ. — Engagements jusqu'au lundi 4 septembre, avant 9 heures du matin, chez M. J. Leconte, à Aix-les-Bains (Savoie).

Prix du Semnoz (Steeple-chase militaire, 3e série, sous-officiers). — Conditions ordinaires.

Courses de Lyon

RÉUNION D'AUTOMNE

Première journée. — Dimanche, 15 octobre

Prix des Chrysanthèmes (Plat). — 2.000 fr. pour chevaux de deux ans et au-dessus, nés et élevés en France. Entrée 50 fr., moitié forfait, les deux tiers des entrées au second et l'autre tiers au troisième. Poids : 2 ans, 50 kil.; 3 ans, 61 kil.; 4 ans et au-dessus, 63 kil. Les chevaux n'ayant pas gagné 1.000 fr., recevront 2 kil. — Distance : 1.500 mètres environ.

Prix des Dahliés. — (Courses de haies, handicap). — 1.800 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus. Entrée 50 fr., moitié forfait, 300 fr. sur le prix au deuxième; 200 fr. au troisième. Tout gagnant après la publication des poids, portera 3 kil., de deux courses, 5 kil. — Distance : 3.000 mètres environ.

Les poids seront publiés le vendredi 6 octobre, à midi, à Paris.

Prix des Gilets (Plat). — 2.500 fr. pour poulains et pouliches de deux ans, nés et élevés en France. Entrée 50 fr., moitié forfait. Les deux tiers des entrées au second, l'autre tiers au troisième. Poids : 52 kil. Le gagnant d'un prix de 2.000 fr. portera 2 kil.; de 4.000 fr. en un ou plusieurs prix, 4 kil. Tout cheval ayant déjà couru sans gagner recevra 2 kil. — Distance : 1.200 mètres environ.

Prix régional de la Société des Steeple-Chases de France (2e Série). — Steeple-Chase. — Gentlemen et jockeys — 1.500 fr.; au second, 300 fr. sur le premier prix; au troisième, 100 fr. sur les entrées, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné 12.000 fr. en courses à obstacles, à l'exclusion de ceux ayant gagné un prix régional de 1re série, ou deux prix régionaux de 2e série. — Entrée : 25 fr. — Poids : 4 ans, 65 k.; 5 ans, 68 k.; 6 ans et au-dessus, 70 k. — Le gagnant de 2.000 fr., en steeple-chases, portera 3 k.; de 5.000 fr., 5 k.; de 10.000 fr., 8 k. — Le gagnant d'un steeple-chase régional de 2e série portera, en outre, 1 k. 1/2. — Tout cheval n'ayant jamais gagné recevra 2 k. — Les gentlemen recevront 3 k. — Distance : 3.500 mètres environ.

Deuxième journée. — Dimanche, 22 octobre.

Prix de Saint-Clair (à réclamer) (plat). — 2.000 fr. pour tous chevaux de 2 ans et au-dessus, à vendre pour 6.000 fr. Entrée 50 francs, moitié forfait, les deux tiers des entrées au second, l'autre tiers au troisième. Poids : 2 ans, 54 kil.; 3 ans, 64 kil.; 4 ans et au-dessus, 65 kil. Les chevaux mis à vendre pour 4.000 fr. recevront 3 kil. 1/2; pour 1.500 fr., 6 kil. Distance : 1.200 mètres environ.

Prix de la Croix-Rousse (Steeple-chase, handicap). — 3.000 fr. pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus. Entrée 50 fr., moitié forfait. Les deux tiers des entrées au deuxième, l'autre tiers au troisième. Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. Distance : 3.800 mètres environ.

Les poids seront publiés le vendredi 13 octobre, à midi, à Paris.

Prix de Nonplaisir (Haies, gentlemen et jockeys). — 1.500 fr. pour tous chevaux de trois ans et au-dessus. Entrée, 50 fr., moitié forfait. Les deux tiers des entrées au deuxième, l'autre tiers au troisième. Poids : 3 ans, 63 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans et au-dessus, 70 kil. Le gagnant d'une somme de 2.000 fr. en un ou plusieurs prix portera 2 kil.; de 4.000 fr., 4 kil. Les gentlemen recevront une décharge de 3 kil. Distance : 2.800 mètres environ.

Prix de Perrache (Steeple-chase militaire, 1re série). — 3.500 m. — Conditions ordinaires.

Prix de Vaise (Steeple-chase militaire, 3e série). — 2.500 m. — Conditions ordinaires.

AUTOMOBILISME

Le Meeting du Ventoux

On sait que le meeting du Mont Ventoux, qui doit se disputer les 16 et 17 septembre prochain, comprend une épreuve pour voitures de tourisme; elle a réuni actuellement les engagements suivants : Collomb (Mors), Rieu (Berliet), Fraignac (La Buire), C. Droulard (Berliet), Mottard (La Buire), P. Roy (P. Roy). — Il nous semble que les Lyonnais donnent l'exemple.

Les épreuves sont ainsi fixées : samedi 16 septembre (touristes); dimanche 17 septembre (vitesse).

En plus des engagements dont nous avons donné la liste, d'autres maisons importantes ont promis d'envoyer des représentants à cette course de côte qui est considérée à juste titre, comme le critérium de l'ascension automobile.

Pour la catégorie touristes, de nombreuses maisons parisiennes et lyonnaises auront des concurrents.

La série vitesse comprend quatre catégories : A. Voitures pesant au plus 1.000 kgs. B. Voitures légères pesant au plus 650 kilos. C. Voitures pesant au plus 100 kilos. D. Moto-cycles et moto-cyclettes pesant moins de 250 kilos.

La série touriste comprend cinq catégories : E. Voitures ayant un châssis de 4.000 fr. ou au-dessus portant 2 personnes. F. Voitures ayant un châssis de 9.000 fr. ou au-dessus portant 4 personnes. G. Voitures ayant un châssis de 14.000 fr. ou au-dessus portant 4 personnes. H. Voitures ayant un châssis de 20.000 fr. ou au-dessus portant 4 personnes. I. Voitures ayant un châssis de 20.000 fr. ou au-dessus portant 4 personnes.

Le droit d'entrée est fixé comme il suit : Vitesse, voitures, 100 fr.; moto-cyclettes, 20 fr. Touristes, séries E. et F., 20 fr.; séries G. H. et I., 40 fr.

En résumé le meeting du Ventoux s'annonce comme devant dépasser le succès des années précédentes et fait présager une bonne journée pour l'industrie et le monde automobile.

LA COUPE DES PYRÉNÉES

La Coupe des Pyrénées s'est terminée hier par l'étape Pau-Toulouse, 198 kilomètres. Les arrivées ont eu lieu à Bracqueville à l'entrée de la ville, où le contrôle était dirigé par M. Gaudichard, chronométrateur officiel, Maurice Sarrau, Willems et Genly.

On remarque que 64 voitures partirent de Toulouse le 20 août, et après un parcours de 1.345 kilomètres, dans un pays montagneux, par des routes souvent très rudes, 10 seulement n'ont pas figuré à l'arrivée.

Le classement général et l'attribution de la coupe des Pyrénées seront connus seulement ce soir, les chronométrateurs et commissaires devant faire, cette nuit, le travail de récapitulation de toute l'épreuve.

Dans l'après-midi, les concurrents en file indienne, ont fait leur entrée à Toulouse, précédés de la voiture des organisateurs. La foule était extraordinaire sur tout le parcours et a longuement acclamé les concurrents.

Le soir, un banquet de 500 convives a réuni les organisateurs, les concurrents et un grand nombre d'invités dont 3 ministres et de nombreux députés.

Nous donnerons les résultats dans notre prochain numéro.

On se souvient que la voiture Berliet, qui a gagné la Coupe Forézienne, et sur laquelle notre directeur se trouvait comme commissaire, avait surpris de nombreux concurrents et organisateurs par sa modeste consommation. Cette marque vient de renouveler sa démonstration dans la Coupe des Pyrénées. En effet, le dernier jour de cette longue épreuve de tourisme, samedi, un concours de consommation était organisé. En lête de ce classement spécial figureront certainement les Voitures Berliet qui, avec sa 22 chevaux n'a consommé que 11 litres 50 et 44 chevaux 22 litres 40. Non seulement elles sont en tête de leur catégorie, mais encore elles accusent une consommation moindre que des voitures inférieures comme force.

La Coupe Florio

Les engagements sont clos ! Vingt-trois concurrents prendront part, le 10 septembre, à la Coupe Florio, savoir :

1. Darraq I (Hémery); 2. Darraq II (Wagner); 3. Darraq III (X); 4. Mercédès I (Vicenzo Florio); 5. Mercédès II (Mario Corleze); 6. Fiat I (Lancia); 7. Fiat (Nazzaro); 8. Fiat (Cagno); 9. Mercédès III (Francis Teery junior); 10. Fiat IV (Gandini); 11. Fiat V (Wemschott); 12. Itala I (Ceirano); 13. Itala II (Fabry); 14. Itala III (Ragio); 15. Diétrich I (Gabriel); 16. Diétrich II (Rougier); 17. Diétrich III (Duray); 18. Isotta (Frascchini I); 19. Isotta Frascchini II (Trucco); 20. Bayar -Clément I (Bayard); 21. Bayard-Clément (Carlès); 22. Girard-Darraçq I (X...); 23. Girard-Darraçq II (X...).

Signalons à nos chauffeurs la série de vues cinématographiques qui, chaque soir, termine le spectacle du Casino-Kursaal de la rue de la République. Ceux qui ont assisté à la finale de la Coupe Gordon-Bennett trouveront là un heureux souvenir de la grande journée automobile, de même que ceux qui n'ont pas pu voir ce spectacle grandiose trouveront une impression vécue des scènes et des passages en vitesse les plus impressionnants de cette course mémorable.

Course de Herkomer (Allemagne)

Nous venons de voir notre compatriote, M. Perret, sur sa voiture victorieuse de la Coupe Rochet-Schneider et de la semaine d'Aix-les-Bains. M. Perret revient d'Allemagne courir la Coupe Herkomer avec sa 18 chevaux Peugeot, qui a marché aussi merveilleusement que dans les épreuves précédentes.

Malheureusement, une laune du règlement allemand mettait la 18 chevaux Peugeot en parallèle avec des 20 et 40 HP, voire même des 60 chevaux, ce qui la plaçait dans des conditions d'infériorité et ne lui permettait pas de se classer. Tous nos compliments à M. Perret (maison Peugeot) qui, cependant, a accompli un record Munich-Bregentz-Zurich-Lyon, en 2 jours, tant à l'aller qu'au retour, ce qui prouve plus qu'on ne pourrait dire en faveur de ces excellentes voitures de tourisme.

SPORTMEN ET CHAUFFEURS. se donnent rendez-vous au Pavillon Fivollier, le coquet restaurant avec grandes terrasses ombragées, avenue de la Gare, en face l'International Palace Hôtel et la Villa des Fleurs.

Quoique très luxueux on déjeune et dîne au Pavillon à prix fixes et au choix sur la carte du jour. Le seul restaurant de luxe donnant cet avantage.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES
FENAILLE
Garage

Garages

Aberville Garage Pierre Léger, 71, rue de la République. — Représentant autos Peugeot, Stocks Continental, Dunlop, Falconnet-Perronnet, etc. Fosse, réparations, essence, etc.
Annecy Grand Garage Louis Pommier, avenue de Chambéry Pont Neuf. — Réparations, fosses, accessoires, fournitures, recharge d'accumulateurs, huile et essence, etc.
Besançon Garage Edmond Robert, fabrique Taragnoz. — Pièces de rechange et sur commande, fosse, etc.
Bourg Garage de réparations. — J. Morgon, au Bastion (T. 2-3). — Fabrication de bouchards de carrosseries, fosses, pont roulant — Stock Continental. — Fournitures, cabinet photo. — *Terminus-Hôtel et de la Paix.* — Grand garage avec fosse. — Installation nouvelle, confort moderne. Tél. 1-21 (le plus près de l'Église de Brou).

cher, 1 h. 44' 30"; 3. *Fürl*, à M. Perilmann, 1 h. 45' 20"; 4. *Libellule*, à M. L'Huillier, 1 h. 49' 50".

COURSE DES RAGERS. — 1re série (100 kil.): 1. *Antoinette III*, 2 h. 45' 50" battant le record du monde de 100 kil. sur moteur Levassieur, coque Pitre.

DEUXIEME SERIE. — 100 kilomètres: 1. *Neu-trippe*, moteur Richard-Brasier, coque Luxe, 2 h. 35' 37"; 2. *Forcés-Pas*, moteur Morse, coque Pître, 2 h. 53' 51".

TROISIEME SERIE. — 100 kilomètres: 1. *Bayard*, moteur Clément, coque Chevreux, 4 h. 8' 39".

GRUISEURS. — Première série, prix de la ville d'Evian, 40 kilomètres: 1. *Mendelshon* coque Despujols, moteur Mutel, 4 h. 46' 35"; 2. *Lan-turbe*, moteur Dion-Bouton, coque Grenier, 2 h. 15' 4".

Deuxième série: 1. *Excelsior VII*, moteur picker-Mocand, coque Celler, à M. Celler, d'Am-pignon, 1 h. 53' 36"; 2. *Effronté*, moteur Trub, 1 h. 56' 21".

Troisième série, prix de la colonie étrangère: 1. *Qui-Vive*, à M. de Marlini, (moteur de Marlini, coque Picker, 1 h. 34.

Un canot qui fait du 66 à l'heure!

Le *New-York Herald* annonce qu'un canot automobile, le *Den*, construit par C. F. Herresford de Bridgeport (U. S. A.), a couvert le mille en 1 m. 4 secondes. Ce canot a trente-cinq pieds de long et 4 pieds 7 pouces de large, il est mû par un moteur à gazoline de 4 cylindres, faisant 98 chevaux; il marcherait sans vibrations; l'hélice à 4 branches a 19 pouces de diamètre.

Le canot complet est tellement léger que les trois personnes qui le montaient représentaient un poids plus lourd que celui de l'embarcation. Le tirant d'eau est de sept pouces. Son propriétaire espère atteindre le soixante-quinze à l'heure!

GYCLISME

LYON-BOURG-LYON

Championnat du Sud-Est (100 kilomètres).

Le *Vélo-Griffon* a fait disputer hier sa course annuelle interclubs sur route, sur le parcours Lyon-Bourg et retour. Comme nous l'avions annoncé, c'est au cours de cette épreuve que se courait l'éliminatoire du championnat de France de 100 kilomètres, dont le vainqueur sera envoyé à Paris le mois prochain, disputer le championnat de France.

Les chaleurs d'août, ainsi que les vacances ont quelque peu nu à son succès de la course qui n'a pas obtenu le nombre d'engagements sur lequel les organisateurs étaient en droit de compter.

Il y a eu, en effet, plus de prix que de partants. Disons, cependant, que, malgré le petit lot de concurrents, l'épreuve donna lieu à une jolie course, au point de vue sportif.

Neuf coureurs se trouvaient encore dans le peloton de tête à l'arrivée et c'est dans un déboulé final magnifique que Michel Benoît, profitant de sa vitesse à l'emballage, passait victorieusement la ligne d'arrivée, battant d'une longueur ses plus proches concurrents, Charpiot et Gémier.

Michel Benoît s'assure ainsi le titre de champion du Sud-Est fond, ainsi que celui de champion du *Vélo-Griffon*, disputé en même temps.

Le Départ.

C'est au Café Desvignes, en haut de la côte de Saint-Clair, qu'est installé le contrôle de départ, et dès 6 heures du matin, l'établissement commence à prendre l'animation des jours de course. Les concurrents et leurs amis arrivent peu à peu et viennent à tour de rôle retirer leurs brassards.

Les pronostics vont leur train: qui aura l'honneur d'être champion du Sud-Est? Charpiot, Michel Benoît, Garnier, Chefdeville, sont les favoris, sont très entourés.

Garnier, qui est actuellement suspendu pour 15 jours, part sous réserve et à ses risques et périls. Gargat, qui a « coéppé » bien malgré lui de deux mois de suspension, ne part que pour le championnat du *Vélo-Griffon*; de même Gazel, quoique professionnel, veut défendre son titre de champion du V.-G. et part en habits de ville. On remarque l'abstention de Pecharid qui, une fois de plus, n'arrive qu'après le départ.

A 7 heures 20 exactement, le départ est donné à 27 concurrents, dont 8 se sont engagés pour l'éliminatoire du championnat de France.

La Course.

Pendant qu'officiels et amis vont passer le temps en jouant maintes parties de boules, les concurrents ont filé à toute allure sur la route de Bourg. Mais le train ralentit bientôt, car personne ne veut mener et il en sera de même sur tout le parcours. Des démarrages répétés de Charpiot et Foury animent assez quelque peu la course, mais aucun ne veut s'échauffer, le peloton de tête restera compact jusqu'à l'arrivée. A Villars, à l'aller, Gémier crève; Gazel, toujours dévoué pour tout ce qui touche aux intérêts de sa société, n'hésite pas à abandonner pour lui passer sa machine.

Peu après Chefdeville crève à son tour, mais il trouve bientôt un ami complaisant qui le sort d'embaras, un vigoureux effort et il rejoint le peloton avant Bourg.

Le Virage

A lieu avant Bourg exactement à 50 kilomètres du départ. Il est tenu par MM. Blanc, vice-président, et Guéno, du *Vélo-Griffon*, assistés de plusieurs membres du *Vélo-Club* de Bourg. Douze coureurs arrivent ensemble et repartent sans tarder.

Course encore plus monotone au retour où le train se ralentit considérablement. Michel Benoît ne s'en plaint pas, car cela lui donne de plus grandes chances pour l'effort final où il est sans conteste le plus vite du lot. Gargat, pris de crampes, est obligé de décoller vers Villars. Garnier tombe peu après, mais il parvient à

rejoindre le peloton. Mais en tombant il s'est fait une forte blessure qui lui enlèvera toute chance pour l'effort final.

L'Arrivée.

A Crépieux on attend les coureurs avec impatience et les pronostics vont leur train. Les spectateurs sont nombreux maintenant, qui ont tenu à assister à l'arrivée et comme on ne sait absolument rien sur les coureurs, il court parmi la foule, les bruits les plus fantaisistes.

10 heures 27 et l'on ne voit toujours rien venir. Le temps du Championnat de France l'an dernier ne sera pas battu, quoique les concurrents d'aujourd'hui bénéficient d'une température à souhait. L'impatience augmente parmi le public. C'est l'heure des voitures marchèche qui invariablement tiennent le milieu de la route et on frémit en pensant que les coureurs pourraient arriver à cet instant et de la salade qui en résulterait. C'est, pendant un quart d'heure un égosillement en règle des officiels et même des spectateurs pour faire ranger les conducteurs sur leur droite. Quelques-uns de ces derniers perdent la tête et vont directement à gauche et le public trépigne!

Mais enfin pour la dixième fois on signale les coureurs. Ces derniers se sont fait attendre; le temps sera du reste l'un des plus mauvais fait sur la distance. Qui gagnera? « Les voilà! » crie-t-on de toute part et, effectivement, un peloton de 9 coureurs débouche à toute allure au tournant de la route. Encore 200 mètres, la lutte est magnifique!

Finalement Michel Benoît, sans l'ombre d'un effort, passe victorieusement le poteau malgré un rush magnifique de Charpiot qui finit à une longueur; Gémier est très près, à deux longueurs; Vidard, à la surprise de tous, réussit à battre Garnier. Les autres sont en peloton. On félicite le vainqueur lorsqu'il revient signer la feuille de contrôle et M. Giraudon, président du *Vélo-Griffon*, lui remet une superbe gerbe de fleur. M. Giraudon remet également un bouquet à Vidon, 1er de l'Étoile-Cycle, la Société rivale du *Vélo-Griffon*. Ce fait méritait d'être signalé et montre l'esprit sportif qui anime les dirigeants du V.-G.

Peu après arrive Chefdeville qui, toujours guignant à « bûché » à 500 mètres de l'arrivée, alors qu'il était dans le peloton de tête. Aussi est-il furieux contre Foury cause initiale de sa chute.

Voici le classement général:

- 1. Michel Benoît (*Vélo-Griffon*), en 3 h. 27' 35"; 2. Charpiot (V.-G.), à 1 longueur; 3. Gémier (V.-G.) à une demi-longueur; 4. Vidard (*Étoile-Cycle*), à 2 longueurs; 5. Garnier (E.-C.); 6. Foury (V.-G.); 7. Descollonges (E.-C.), tous à une longueur; 8. Chefdeville (E. C.), en 3 h. 28' 30"; 9. Gargat en 3 h. 29' 15"; 12. Negret (E. C.) en 3 h. 32' 40"; 13. Pastre (E.S.L.) en 3 h. 41; 14. Chateaubou (*Cyclophile des Terreaux*), à une longueur; 15. Lechner (C.D.T.) à 3 longueurs; 16. Bayon (E. S. L.), 3 h. 53; 17. Archier V.-G., 3 h. 54.

Le classement par catégorie s'établit donc comme suit:

Championnat de France: 1. Michel Benoît, 2. Charpiot, 3. Gémier, 4. Foury, 5. Revol, 6. Descollonges.

Championnat du *Vélo-Griffon*: Michel Benoît, 2. Charpiot, 3. Gémier, 4. Foury, 5. Revol, 6. Gauthier, 7. Gargat, 8. Archier.

Parmi les sportmen présents au jury, nous avons reconnu: MM. Giraudon, président du *Vélo-Griffon*; Mavon, Seyssel, Maurice, Bonnet, du V.-G.; Chanoz, délégué de l'U. V. F.; Tranchant, président de Bressy vice-président de l'Étoile-Cycle; Bonnaire, président du *Cyclophile des Terreaux*; Chanay, président du *Rapid-Cycle*; les photographes Popineau et Hériter, etc.

V. BROCCU.

Course Dijon-Beaune-Dijon

Hier a été couru, sur le parcours habituel *Dijon-Nuits-Beaune-Sourre-Cîteaux-Dijon*, avec arrivée au vélodrome du Parc, le championnat annuel 100 kil. sans entraîneurs, organisé par l'U. V. F. Quoique favorisée par le beau temps, cette épreuve sur route n'a obtenu qu'un médiocre succès ne réunissant que 6 partants. Lejeune a prouvé une fois de plus sa supériorité dans les épreuves de fond, sur son camarade de club Chevalier, en le battant de cinq minutes.

Dependant une réclamation est survenue à l'issue de la course contre le vainqueur qui, paraît-il, aurait collé à une automobile, mais dont le seul tort, à mon avis, est de monter des machines Lejeune. D'une enquête menée sur le champ il ressort qu'en haut d'une côte Lejeune, s'avisant que Chevalier s'était laissé prendre plusieurs longueurs, aurait placé un démarrage; mais au même instant est passée à une grande allure l'automobile incriminée, soulevant une grande poussière, dans laquelle Lejeune se dégagea en allant prendre le côté droit de la route, coupant de ce fait le sillage de l'automobile, dans lequel il ne resta que sur un parcours de quelques mètres. Il semble donc que la réclamation déposée contre Lejeune n'aura aucune suite.

En attendant la décision du Comité départemental de l'U. V. F., voici le classement:

- 1. LEJEUNE (U. S. D.), en 3 h. 12' 10"; 2. Chevalier (U. S. D.), en 3 h. 17' 7"; 3. Jacotot (U. S. D.); 4. Troy (U. S. D.); 5. Baudry (U. S. D.); 6. Bargel (U. S. D.).

BLIN.

Échos Cyclistes

Le championnat de France de l'U. V. F. (100 kilomètres) se disputera, le 3 septembre, à Paris, sur le parcours Versailles-Ables et retour. Les prix sont ainsi fixés: au 1er, une médaille d'or et un objet d'art; au 2e, un objet d'art; au 3e, 4e et 5e, une médaille vermeil.

Les cracks amateurs parisiens: Marcel Cadolle, Passérieu et Garrigou viennent d'être classés professionnels par la Commission Sportive de l'U. V. F.

Il est certain qu'une telle décision n'a dû être prise que sur des preuves irréfutables. Il faut

espérer que le sport ne pendra rien pour cela et que nos ex-amateurs tiendront à l'honneur de briller dans le clan professionnel, car la qualité ne leur fait certainement pas défaut.

Nos prochains courses sur route n'en obtiendront que plus d'attraits.

L'Auto donne déjà les grandes lignes du Tour de France 1906. Voici les douze étapes sur lesquelles on courra l'an prochain: Paris-Lille, Lille-Nancy, Nancy-Dijon, Dijon-Grenoble, Grenoble-Marseille, Marseille-Toulouse, Toulouse-Bayonne, Bayonne-Bordeaux, Bordeaux-Nantes, Nantes-Brest, Brest-Caen, Caen Paris.

Comme on le voit, Lyon ne sera encore pas point terminus d'étape.

Nous rappelons que le Congrès de l'U. V. F. aura lieu le 15 octobre à Nancy et que pour être valablement discutés, les propositions doivent parvenir au siège de l'U. V. F., 6, boulevard des Italiens avant jeudi prochain, 31 août.

Notre ami Mouthier, de Bourg, qui a gagné l'Internationale à Thoirsey pour le 15 août devant Desnoyelles et Beyl de Chalons lundi dernier à Saint-Amar (Ain), la vitesse et les 25 kilom., et hier les championnats de la région vitesse et fond devant Badoux et Bavoux d'Or-yonnax, va se rendre à Paris cette semaine pour disputer le Championnat de France. Tous nos souhaits de succès!

Par suite du mauvais temps, la réunion qui devait avoir lieu hier après-midi à Buffalo, a été remise à jeudi soir.

Le Grand Prix de la Ville d'Amiens s'est disputé hier sur le parcours Maisons-Laffitte-Amiens par Pontoise, Méru et Beauvais. Le départ a été donné ce matin à 7 h. 12, à Maisons-Laffitte. Voici l'ordre des arrivées:

- 1. Garrigou à 11 h. 28; 2. Delaye à 11 h. 41; 3. Thomas à 2 longueurs; 4. Jamain à 11 h. 43; 5. Rieux à 11 h. 53; 6. Cadé à 11 h. 53 4/5; 7. Geoysons à 11 h. 54; 8. Gabory à 11 h. 55; 9. Lamolé à 11 h. 59; 10. Fraisse à 12 h. 12; 11. Deregard à 12 h. 17; 12. Gaudry à 12 h. 18; 13. Louy à 12 h. 21; 14. Pouvet à 12 h. 25; 15. Le-gris à 12 h. 26.

L'arrivée s'est effectuée sous la pluie battante; malgré cela un nombreux public attendait les coureurs au contrôle, qui était dirigé par le *Vélo-Club d'Amiens*.

La course des vingt-quatre heures, dite du *Bol d'Or* réunit actuellement les engagés suivants:

- 1. Petit-Breton (Buenos-Ayres); 2. Nat Butler (Cambridge Mass); 3. Dorignaçq (Peyrehorade); 4. Chauvet (Paris); 5. Jean Fischer (Boulogne-sur-Seine).

Aperçu samedi soir, dans nos rues, la superbe voiture automobile de M. Clémentel, ministre des Colonies, pilotée par M. E. Gras, beau-frère de M. Fournier, directeur du Parc des Sports de notre ville.

M. Gras est reparti à 9 heures du matin pour Montélimar, où il allait prendre le ministre pour le conduire à Largentière et Vals.

Cyclophile des Terreaux. — Dimanche prochain, 3 septembre, championnat de fond de la société sur parcours Lyon-Bourgoin et retour (80 km.). Rendez-vous à 6 heures, route de Bron au Café Mâconnais. Départ à 6 h. 1/2 précises.

Parc des Sports.

Ce soir, à 9 heures précises, Café de la Bourse, réunion urgente de MM. les membres du Comité du Vélodrome.

U. S. F. S. A.

Les Grands Prix d'Automne de l'Union Sportive Lyonnaise.

La réunion interclubs que l'Union Sportive Lyonnaise organise, pour le 17 septembre, à l'occasion de l'inauguration de son nouveau terrain, s'annonce bien.

Le Comité de l'U. S. L., qui ne néglige rien pour assurer le succès de cette réunion, a déjà obtenu le concours certain des Dijonnais Thomas et Bouchard. Leur rencontre avec les Lyonnais Barioz, Denis et Durand, pour ne citer que les meilleurs, ne peut certes ne pas manquer d'intéresser.

Les épreuves de vitesse ne seront pas moins disputées. Si les vacances et les chaleurs d'août ont interrompu l'entraînement des grands craks, qui, le mois de septembre venu, ne manqueront pas de venir reprendre leur entraînement, ils auront peut-être à redouter les jeunes, qui, depuis plusieurs semaines déjà, s'entraînent en vue de ces épreuves. Rappelons le programme de la réunion:

100 mètres handicap; 400 mètres handicap; 800 mètres scratch; 5.000 mètres handicap, lancement du poids; sauts ou hauteur et en longueur. Les engagements (1 fr. par coureur et par épreuve) sont reçus par M. Casali, 11, rue Amiral-Courbet, Montchat, et seront clos le 10 septembre.

Lambkin, l'excellent demi du *Football-Club* de Lyon est parti hier en Irlande rejoindre sa famille. Il n'est pas certain de revenir.

Nous apprenons avec plaisir que Pradourat l'ancien joueur du *Stade Grenoblois* vient d'être reçu avec un bon rang à l'École de Santé militaire de Lyon. Il continuera cette saison à pratiquer son sport favori au Lyon-Olympique.

Nous croyons savoir qu'une poule à l'épée sera organisée le 10 septembre à Charbonnières à l'occasion de la fête de l'Union Sportive de la Bourse et de la Banque. Les éliminatoires auraient lieu le matin et la finale l'après-midi.

Lyon-Olympique. — Jeudi prochain, 31 courant, à 8 heures 1/2 précises, au siège réunion mensuelle très importante.

Ordre du jour: Fête champêtre, saisons de football et de cross-country.

La fête champêtre annuelle aura lieu dimanche prochain, 3 septembre, à Lozanne (Rhône), Hôtel du Nord, il est probable que l'on ne s'y ennuiera pas. Les inscriptions seront reçues à la réunion générale du 31 courant, dernier délai. Le prix est de 5 francs comprenant un voyage et deux repas. Départ de Lyon-Vaise, à 9 heures. Pour les cyclistes rendez-vous à 8 heures 1/2, au siège.

La saison de football commencera officiellement le 17 septembre. Le 15 octobre après l'entraînement aura lieu la nomination des capitaines et le classement des équipes.

Pour la course à pied. Entraînement mardi et vendredi, à 8 heures 1/2 à la pousse aux Ebais. Hier, Durand, Charlin, Guignes, Buffet, Serpinet et Bativet se sont entraînés sur 12 kilomètres. Denis frères se sont entraînés l'après-midi au terrain, jeudi soir, à 8 heures 1/4 au siège, réunion à la commission du course à pied.

Amicale Sportive de Lyon. — La deuxième journée du championnat d'athlétisme, organisé par l'A.S.L. sur son terrain du chemin des Bières, a remporté un vif succès. En voici les résultats:

250 mètres haies: 1. Vériel, 2. Mandier, 3. Clapot, 4. m. 85; 3. Caccia, 4. m. 65.

Lancement du poids: 1. Gallioz, 8 m. 20; 2. Anselme, 8 m.; 3. Mandier, 7 m. 85.

Saut en longueur: 1. Anselme, 4 m. 97; 2. Clapot, 4 m. 85; 3. Caccia, 4 m. 65.

Classement général du challenge: 1. Vériel, 24 points; 2. Anselme, 25 points; 3. Clapot, 28 points; 4. Mandier, 34 points, etc.

M. Vériel est donc champion de l'A.S.L. pour l'année 1905-1906.

Union Sportive Lyonnaise. — L'on entraîne-ment hier en vue des Grands Prix d'automne. Résultats: 100 m. hand. (finale): 1. Ferrouillon (5), 2. Perret (4), 3. Verrière (ser.), 4. Turin (scratch); 400 m. hand.: 1. Debouton (20), 2. Verrière, 3. Villédeu; 2000 m. hand.: 1. Ferrouillon (175), 2. Laplace (100), 3. M. Pégout, 4. Ch. Cochet, 5. Ch. Pégout.

Handicap annuel du Football-Club

Le F.-C. L., a fait jouer hier sur ses magnifiques jeux du tir aux pigeons son handicap annuel simple de lawn tennis.

Cette épreuve a obtenu un succès d'autant plus grand que, par suite d'une heureuse innovation, les concurrents se rencontrant en poule et non par éliminatoires; de cette façon, chaque joueur rencontrait tous ses adversaires; les résultats ont donné leur maximum d'exactitude.

Résultats: 1. J. Vuillemer (-15), 8 parties jouées et gagnées; 2. Hoog (-30) 8 parties jouées, 7 gagnées; 3. G. Vuillemer (-30), 8 parties jouées, 6 gagnées; 4. Denat, 8 parties jouées, 5 gagnées; 5. deat-hat Davion et Rivière.

A noter les magnifiques parties de Hoog-G. Vuillemer et Hoog-Rivière.

La Fête Sportive du Club Pédestre et Vélocipédique de Lyon

Le Club Pédestre et vélocipédique de Lyon, l'une de nos plus anciennes sociétés athlétiques lyonnaises, créée en 1894, organise, pour le 17 septembre prochain, sa fête sportive annuelle à Saint-Clair.

Elle comprendra tout d'abord la vieille course classique *Lyon-Miribel et retour* (16 kilom.), qui se disputera pour la 10e fois. Cette épreuve, dotée de quatre prix en espèces et de plusieurs prix en nature, mettra aux prises nos meilleurs coureurs de fond professionnels de notre région.

Pendant l'intervalle aura lieu une course de vitesse sur 100 et 400 mètres par addition de points avec trois prix en espèces et deux en nature.

Enfin, une *Course de Tout-Petits*, réservée aux jeunes gens de moins de 16 ans, se disputera sur un parcours d'environ 5 kilomètres. Deux prix en espèces et plusieurs en nature sont affectés à cette épreuve.

Pour terminer comme il convient cette journée si bien remplie, un banquet réunira, le soir, coureurs, amis et invités.

Les engagements (0 fr. 50 pour la course de Miribel et 0 fr. 25 pour les autres épreuves) sont reçus au siège, Café Relaxe, 12, place Morand, ou, par correspondance, à M. Debrand, 45, rue Romarin, Lyon.

Au Nouveau-Théâtre

Qui n'a pas vu la *Dame de chez Maxim* ignore jusqu'à quelle intensité convulsive le fou rire peut s'emparer d'une salle bondée de spectateurs, au point d'obliger les artistes à s'arrêter par moments pour être entendus.

Le docteur Pelyton, victime résignée des suites inévitables d'une nuit de nocce chez Maxim's se débat au milieu d'aventures extraordinaires. Puis, dans l'engrenage du mensonge officieux, il s'enfoncé de plus en plus dans une situation qui semble sans issue au milieu d'un imbroglio du plus haut comique où chaque entrée, chaque mot crée un nouveau malentendu et débâche dans la salle une tempête de gâllé. Le personnage est, d'ailleurs, parfaitement tenu par M. Jacobet, dans la note juste de découragement ingénieux qui convient. M. Landrin dans le rôle de général, est on ne peut meilleur. Sa bonhomie, sa rondeur et son intransigeance militaire ne sont pas exemptes de finesse; son allure et son action sont excellentes.

La Môme Crèvelette est satisfaisante. Mlle Darville a bien le tempérament du rôle. Son entrain est endiablé et ses dessous suggestifs. Elle a eu les honneurs du rappel pour la manière dont elle détaille les couplets de la *Marmite*.

En somme, bonne interprétation d'une pièce du plus haut comique. La *Dame de chez Maxim's* est à voir.

STRADONTIN.

Nous aurons la bonne fortune d'avoir, du 4 au 10 septembre, un spectacle intéressant et amusant à la fois, *La Main de Singe*, le sensationnel succès du théâtre Antoine, et le chef-d'œuvre de Victorien Sardou, *La Famille Benoiton*. Dans *La Main de Singe*, nous pourrions admirer le talent de M. Albert Bras, qui interprétera le rôle de Withe, créé par Antoine, et qui dans la même soirée nous jouera le duc de Champrosy, un caractère tout différent, qui nous permettra d'apprécier son talent dramatique et de fin comédien; Mme Jane Caro, tant de fois

admirez à Paris dans ses diverses créations et dont les qualités et le charme assurent le succès du beau rôle important de Clotilde; Mme Mouléclain aura l'occasion de montrer son talent dans les scènes difficiles de Marthe; M. Séran, comédien de bonne race, fera ressortir le rôle dramatique du mari qui, à tort, se croit trompé; Mmes Jane Wilford, Juliette Fay, les filles élégantes de Benoiton; Mme Le Coigne, qui caricature à merveille la vieille fille vindicative et jalouse; la petite Juliette Charlet, âgée de 8 ans, qui joue avec espérance le petit Fanfan; MM. Charlet, Doto, André Rivière et Morval. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer une excellente interprétation et un grand succès.

LACOUTURE FABRICANT 85, rue Hotel-de-Ville LYON Maison fondée en 1804 2.000 ARMES En Magasin TOUS LES Articles de Chasse MUNITIONS Envoi franco du ta if illustré

PNEUMATIQUES de toutes marques et de toutes dimensions pour cycles et autos, 40 et 50 0/0 de remise. Réparations pour la vulcanisation dans les 24 heures. MAISONNEUVE, 87, rue d'Avignon Lyon.

Fournisseurs des Sportsmen AUTOMOBILES (GARAGES D) BONNETON & ARMAND, Garage Mutile, 38, 38, 41, rue Tranchet (Téléph. 1-01). — Magasin, 29, cours Morand. Stuck de Dion-Bouton. GARAGE COLLOMB, 5, rue Vendôme (à proximité du centre, des tramways du Parc). Téléph. : 19-80. Réparations. Dépôt des voitures Mars. LYON-AUTOMOBILE (Garage et Réparations); 19, rue Vendôme (Agents de la marque Herald et Moto-cyclette Georgia Knop. ALLIQUOT et DUMOND FRÈRES, 9, rue Duhamel. Représentants des Dietrich, Darracq, et Garage officiel de l'A.C.R.

CHEMISIER. CHEMISERIE DES NEGOCIANTS, M. Charvet, 43, rue de l'Hôtel-de-Ville (angle de la rue Grenette). — Chemises et cravates, haute nouveauté. Articles de sports

CAOUTCHOUC. ARTICLES DE SPORTS, vêtements imperméables, Le *Chauffeur*, pour automobiles, caoutchouc dans toutes ses applications. T. Gontard, 18, rue Victor-Hugo.

CYCLES CYCLES A. V. I. (Gros et détail). A. CHARVIEUX, 120 avenue de Suze.

DENTISTE. AULAGNIER, chirurgien-dentiste, 21, cours Lafayette. Cabinet de 9 à 11 heures et de 3 à 5 heures.

LANTERNES ET PHARES LOUIS SAVIGNON 4, rue Auguste-Comte (près Bellecour). — Phares pour voitures automobiles, lanternes et tous appareils d'éclairage pour voitures. Nouveau projecteur.

OISELIER-NATURALISTE LOUIS MOSTES, 3, quai de l'Hôpital. Oiseaux, Volailles, Chiens de toutes races.

OPTICIEN. MAISON BEVOLA, 48, rue de la République. — Lunettes et masques (spécialité pour automobiles), lunettes de courses et tous appareils d'optique scientifique et médicale.

VOITURES LUCIAN FRERES, 4, place Grélier, Téléph. 19-18. Fortures de grande remise, de maître, de place, d'excursion Location au mois, à l'année, Mail-coach, Pension, Remise, etc... Service spécial pour les Courses. — Fournisseurs du Syndicat d'initiative de la ville de Lyon (Excursions)

MÉTAL FRANÇAIS SOCIÉTÉ DU MÉTAL FRANÇAIS, 48 rue de la République, Orlévanerie d'art pour Prix Concours et Cadeaux.

SPÉCIALITÉ DE CHEMISES Sur Mesure DEPUIS 5.50 Bas Cyclistes FAUX-COLS AU PETIT LOUVRE 40 Rue Victor-Hugo et 20 Rue Jarente LYON CHEMISES Flanelle et Fantaisie 3.95, 4 et au-dessus CRAVATES - BONNETERIE Articles de Sport COMPTOIRS DE CHEMISES Depuis 3.50 Le Propriétaire-Gérant, J. G. BURNIHON. Imp. PAUL LEGENDRE & Co, rue Bell-cordière LYON.

Refusez toute imitation de L'ARQUEBUSE DU PATRONAGE LA SEULE GARANTIE PRÉPARÉE AVEC LA VRAIE RECETTE AUTHENTIQUE DE PLANTES MÉDICINALES. Appr. ouverte par les sommités médicales. LA PLUS ANCIENNE, LA VRAIE MARQUE Agent: P. BOUCTIENET, 70, boulevard des Brotteaux, LYON PUISSANT VULNÉRAIRE HYGIÉNIQUE STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES. — SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIE ET MAISONS DE LIQUEURS

Société Anonyme des
AUTOMOBILES

PEUGEOT

DÉPÔT A LYON :

248, Avenue de Saxe, LYON

Téléph. : 4-91 — Adresse Télégraph. : AUTOMOBILES-PEUGEOT-LYON

Le "Jupiter" broie l'obstacle

Plus de Dérapage

Plus d'Usure de Pneus

AVEC (75 % D'ÉCONOMIE)

L'ENVELOPPE MÉTALLIQUE IMPERFORABLE

Le Jupiter



CHAUFFEURS, examinez ces enveloppes métalliques aux écailles cimentées, et vous munirez vos pneumatiques des **Préservateurs Jupiter**.

MARKÉ DÉPOSÉE

VISITEZ **M. Camille VADON**, 17-19, Rue du Musée — Téléphone : 30-23
aux Brotteaux (près du Musée Guimet)
Dépôt à Paris : 207, Boulevard Péreire

Ateliers de Constructions Mécaniques

Anciens Etablissements LECLERQ

PARIS, 23, Rue Germain-Pilon, 23, PARIS

PIÈCES DÉTACHÉES

pour Cycles, Motocycles et Automobiles

TRAVAUX SUR DESSINS ET MODÈLES A PARIS ET EN PROVINCE

FABRICATION DE PIÈCES DÉTACHÉES

de toutes les grandes Marques Françaises et Etrangères

Directeur Technique :

M. PAUL CAMBON

INGÉNIEUR A.-ET-M.

Attaché spécialement à la Société Anonyme du Syndicat Général Automobile

RÉPARATIONS

50% meilleur marché que dans tous les autres garages

Auto-Garage du Parc

J. COLLOMB

LYON, 5, Rue Vendôme, 5, LYON

REPRÉSENTANT DES AUTOMOBILES

MORS, COTTEREAU, ARIÈS, DELAHAYE

Et toutes les premières Marques

Grand choix de VOITURES, VOITURETTES, MOTOCYCLES d'occasion, état neuf

TÉLÉPHONE : 19-60

Aux Galeries Modernes

55, place de la République
LYON

C'est là, cyclistes!! que vous trouverez le plus complet assortiment de toutes les fournitures pour cycles.

Cycles "FULGOR" 1905

Modèle garanti avec 125 fr.

Cycles B. S. A. ou EADIE

pièces véritables garanties, pneus Dunlop 190 fr.

Chambre à air PARA PUR

garantie un an... 4.95

Pneu vulcanisé et renforcé, depuis... 6.50

Phonographes "PATHÉ"

Machines parlantes à disques

MAISON DE CONFIANCE

AGENCE RÉGIONALE :
A. LAMBRECHTS JEUNE

9 et 14, rue Pierre-Corneille
(Place Morand)

Téléphone : 23-41

AUTOMOBILES

RICHARD-BRASIER

AGENCE RÉGIONALE :
A. LAMBRECHTS JEUNE

9 et 14, rue Pierre-Corneille
(Place Morand)

Téléphone : 23-41

Course de Côte du Val Suzon

Voitures moins de 16 chevaux

1er PY AROCHE

SUR VOITURE

COTTEREAU

A qualité égale, les Voitures

COTTEREAU

Usine des Lentillères (Dijon)

sont de 20 à 25 %, moins chères que toutes les soi-disant grandes Marques.

G. COLLOMB, Représentant régional, 5, Rue Vendôme, LYON

Voitures de Grande Remise

Mail-Coach, Landaus, Victorias

LUCAIN Frères

4, Place Grolier, 4

LYON

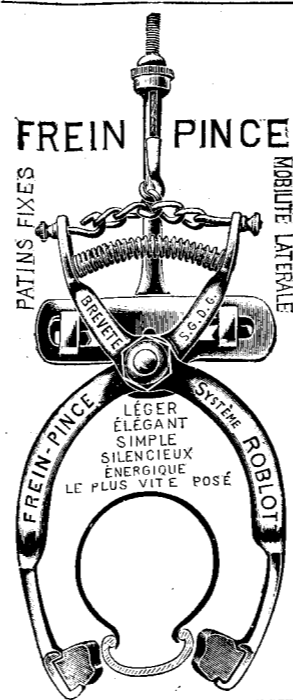
LOCATION, PENSION

Voitures d'Excursion

ANTICOR BRELAND
Le seul
ANTICOR
CORR AUX PIEDS

ADAPTABLE INSTANTANÉMENT
A TOUTE BICYCLETTE

Deux écrous à serrer



FREIN PINCE
LE SEUL
PATIN FIXES
MOBILITÉ LATÉRALE

CYCLISTES !

Pour votre sécurité en Ville et en Montagne

MUNISSEZ VOS MACHINES DU

"FREIN-PINCE" Simon ROBLOT

BREVETÉ S. G. D. G.

LE SEUL absolument conforme aux données du T. C. F.
(CONCOURS DE 1902)

LE SEUL qui, grâce à sa parfaite MOBILITÉ LATÉRALE
N'ACCROCHE JAMAIS LES RAYONS et suit toujours
les oscillations et contours d'une roue même voilée.

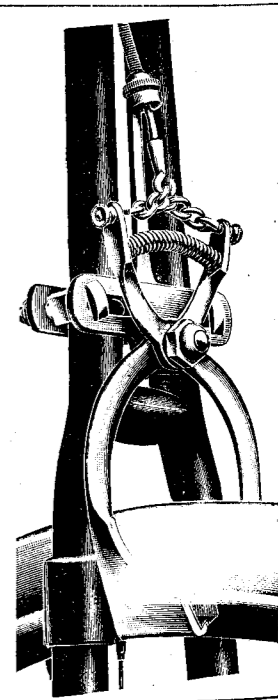
RÉGLABLE SANS EFFORT A LA MAIN

C'est le Meilleur et le plus Sérieux des Freins

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS. — ON DEMANDE DES AGENTS PARTOUT

"FREIN-PINCE" Simon ROBLOT, 294, Avenue de Saxe, LYON

Le seul Frein
Rationnel
et bien Construit



Dépôt: Cycles COPONAT, 18, rue d'Avignon, LYON

ÉLEGANTS! N'achetez pas vos VETEMENTS
avant d'avoir visité l'Exposition du

TAILLEUR PAUVRE

LYON

66, cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois

car vous reconnaîtrez que c'est la seule maison pouvant vous
livrer au prix **29 fr. 50** un superbe habillement en dra-
incroyable de 29 fr. 50 perles derniers genres, et irré-
prochable comme coupe et solidité.

Le TAILLEUR PAUVRE, créateur du vêtement sur mesures
à bon marché, n'a que deux maisons : Lyon et Marseille. Ceux qui cher-
chent vainement à l'imiter, et ils sont nombreux, ne sont que de vulgaires
contrefacteurs contre lesquels les acheteurs doivent être mis en garde.

Les Magasins sont fermés les Dimanches et Fêtes à midi

ONIGENT
HEVID
CHEVAUX.
Le meilleur des
médicaments de pied
ADOPTE
par les
Écoles vétérinaires de
Lyon, Toulouse, Montpellier,
Paris, Nancy, etc.
En vente chez les Vétérinaires,
Pharmaciens, Selliers & Marchands fer.

Prix de la boîte : 2 francs
Dépôt GÉNÉRAL :
J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)

OISEAUX Louis MOSTES

3, Quai de l'Hôpital, LYON

Chiens de toutes Races

Volailles et Pigeons de luxe
Chenils et Pension de Chiens

OISEAUX ET ANIMAUX DE TOUTES ESPÈCES. EMPAILLAGE, ETC

Cycles Croppy

9 bis, Rue du Sergent-Blandan

Les plus Éléantes, les plus Solides.
Celles qui roulent le mieux.

Manies de Pneumatiques CROPPY

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL